

## Saint-Pierre-Quiberon

### Pendant l'été, les colos passent au contrôle

Entre le 15 juillet et le 15 août, une cinquantaine de colonies de vacances du Morbihan auront été contrôlées. Un inspecteur était à Saint-Pierre-Quiberon la semaine dernière.

Frédéric Le Goff est l'un des deux inspecteurs de la jeunesse et des sports du Morbihan. Son rôle ? « **Veiller à ce que les enfants passent de bonnes vacances, en toute sécurité** », indique-t-il. Mercredi dernier, il était à Saint-Pierre-Quiberon pour contrôler, entre autres, le centre de vacances pour enfants de l'Institut de gestion sociale des armées (IGESA), un des douze hébergements pour mineurs que compte la presqu'île.

#### Vérifier que tout soit conforme

C'est Jean-Yves Uguen, le directeur du séjour et Alexandre Leclerc, son adjoint, qui accueillent l'inspecteur. Direction le bureau, pour la première partie de l'inspection : la vérification des documents administratifs. Frédéric Le Goff épiluche tout : les contrats, les diplômes, les fiches de renseignements des encadrants, les certificats médicaux... « **Je vérifie que tout est conforme à la déclaration de séjour faite par l'organisateur aux services de l'État. Aussi, j'établis et je conforte les animateurs dans leurs pratiques et leurs activités**, explique l'inspecteur. **Cela rassure le public et les organisateurs.** »

Il passe également en revue le récépissé de déclaration, le nombre d'enfants hébergés, si le taux d'encadrement est respecté. Des petits problèmes sont soulevés, mais le contrôle reste cordial. « **C'est bien d'avoir un regard extérieur**, souligne Jean-Yves Uguen. **Je le prends en ce sens, c'est constructif.** » Frédéric Le Goff note, vérifie puis oriente



Le registre de l'infirmier est également vérifié.

la conversation sur le projet éducatif et pédagogique. Tout lui semble correct. Puis vient la deuxième partie du contrôle.

#### La visite des locaux

Le contrôle des locaux commence par le self et la cuisine, mais l'inspecteur n'ira pas plus loin que le pas de la porte de cuisine : « **Les relevés**

**de température, la provenance de la nourriture, les échantillons témoins, ça relève des services vétérinaires** », précise Frédéric Le Goff. Petit détour par les différentes salles communes, l'infirmier, la buanderie, et bien sûr les chambres. L'inspecteur vérifie l'entretien, la propreté des locaux, pour voir si les enfants sont bien accueillis. « **Tous les cen-**

**tres ne sont pas aussi bien équipés que celui-ci...** », souffle-t-il. Après trois heures de contrôle, l'inspection se conclut. Jean-Yves Uguen, directeur de colonies depuis 33 ans est formel : « **Les contrôles étaient bien moins cordiaux lorsque j'ai débuté... Autre temps, autres méthodes.** »

Fabrice DEDIEU.

## Hoëdic

### Un Plan local d'urbanisme mis en place par la commune



Jean-Luc Chiffolleau, maire, et son équipe municipale lors d'une réunion de présentation du PADD.

La municipalité a choisi d'élaborer un plan local d'urbanisme, avec la « **volonté de permettre l'accueil d'une population nouvelle, de diversifier les activités économiques de l'île, tout en préservant son patrimoine naturel** », a souligné Jean-Luc Chiffolleau, maire.

Le 19 juillet dernier, le conseil municipal a arrêté son projet de Plu. Il a validé le rapport de présentation et d'évaluation environnementale, le projet d'aménagement et de développement durable (PADD) et les orientations d'aménagement et de protection.

La stratégie d'aménagement définie par la collectivité répond à sept axes prioritaires : développer l'urba-

nisme dans l'enveloppe du bourg pour préserver la qualité de vie et les ressources ; garantir les conditions d'utilisation du transport maritime ; favoriser le développement économique ; améliorer les équipements publics ; préserver la silhouette et la qualité architecturale du bourg ; préserver l'environnement et gérer durablement le territoire.

Ce projet va être soumis pour avis aux services de l'Etat, puis il fera l'objet d'une enquête d'utilité publique prévue pendant les vacances de la Toussaint, avant d'être définitivement approuvé par le conseil municipal.

Le Plu peut être consulté en mairie et sur [www.hoedic.net](http://www.hoedic.net).

Une réunion, une manifestation, un spectacle à annoncer ?

Pour paraître dans Ouest-France et sur les sites [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr) et [maville.com](http://maville.com)

saisissez votre info sur  
**infocale.fr**